ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Sous un writ de fieri facias dans l'affaire de A. Stone vs Sally Simon, No 64,186, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, j'ai saisi et vendrai à l'enchère publique, pour du comptant, à mon entrepôt rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres, le MERCREDI, 7 mai 1902, à 10:30 A. M., 1 desk, 1 caisse, 1 miroir et stand, nattes, étoffe, étoile, etc.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
26 avril—26—mai 1 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété améliorée de valeur du Deuxième District.

Portant le No municipal 621 de la rue Toulouse, entre les rues Royale et Chartres.

Security Building and Loan Association vs Joseph Klein.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 67,318—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 mai 1902, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Toulouse, Royale, St Pierre et Chartres, et contenant vingt huit pieds six pouces de face à la rue Toulouse, maintenant le cours en commun avec le voisin, sur une profondeur de quatre cent vingt pieds, mesure anglaise, mesurant d'après ledit plan dressé par H. A. DEMOREST, arpenteur, daté Nouvelle-Orléans le 19 juillet 1866, tracé et fait partie du présent et donne lignes de face à la rue Toulouse, savoir: quatre vingt treize pieds un pouce et sept lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles, M. A.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Buck, Walshe & Buck, avocats pour la plaignante.

11 avril—11 12 18 25—mai 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Deuxième District.

Consistant en trois lots de terre Esplanade et Dorgenois et Dorgenois et Quartier, bâtisses portant le No municipal 2484 rue Esplanade.

Mme Mary C. Guinan vs Mme Mary L. Harrison.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 67,362—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 mai 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet No 67, lequel est borné par les rues Rocheblave, Quartier, Esplanade et Dorgenois, et mesurant soixante-seize pieds de face à la rue Esplanade sur deux cents pieds de profondeur et faisant face à la rue Dorgenois, et s'étendant à travers ledit îlet de la rue Quartier, où mesurant il y a une façade de soixante-seize pieds, ledit lot en portion de terre formant le coin des rues Esplanade, Dorgenois et les rues Dorgenois et Quartier, saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

John T. Whitaker, avocat pour la plaignante.

Mai—4 11 18 25—mai 2 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Premier District.

Comme comme Nos 1826 et 1828 rue Thalie, entre les rues Dryades et Baronne, pourrait être facilement loué à $15 chaque côté par mois ou $360 par an. Joli voisinage, à proximité immédiate du marché Dryades.

Mme Hanora McCarthy vs Mary Buse, tutrice, et Wm Buse, co-tuteur Dominique Katy Cassaux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 67,506—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 mai 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Le lot No 11 dans l'îlet borné par les rues Thalie, Dryades, Baronne et Malpemène, dans la Nouvelle-Orléans, mesurant trente-et-un pieds onze pouces cinq lignes de face à la rue Thalie sur cent vingt-neuf pieds dix pouces cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles; avec les améliorations qui s'y trouvent, désignées comme les Nos 1826 et 1828 rue Thalie.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

A. B. Roman, avocat pour le plaignant.

Mai—28—mai 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée du Troisième District.

Portant le No municipal 1768 rue Pauger (maintenant N. Derbigny), entre les rues Abreuvoir et St Antoine.

Marie Bernard vs St Jean Baptiste Divine Church et association.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 67,417—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 29 mai 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Prosper, Annette, St-Antoine et Bolidelle, mesurant trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Prosper sur [illegible] pieds six pouces et quatre lignes de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

A. J. Villeré, avocat pour le plaignant.

26 avril—26—mai 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Deuxième District.

Comme No 2539 rue Douane, entre les rues Dorgenois et Rocheblave.

Adolph Rocquet vs Mme Augusta Boehler et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 66 487—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 mai 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:—

Deux certains lots de terre, avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No municipal 330, borné par les rues Douane, Bienville, Dorgenois et Rocheblave, lesdits lots sont désignés par les Nos 4 et 5 ils sont contigus et mesurent chacun vingt six pieds, un pouce de face à la rue Douane sur cent cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Henry Chapella, avocat pour le plaignant.

25 av—25—mai 2 9 16 23 29

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du deuxième District.

Portant le No 2214 rue Delachaise, entre le rues St David et St André.

Security Building and Loan Association vs Joseph Burns et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 67,309—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, JEUDI, 15 mai 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le sixième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Delachaise, Foucher, St David et St André, désigné comme lot No quatre de l'îlet No 52, et mesurant trente pieds six pouces et cinq lignes de face à la rue Delachaise, trente pieds sept pouces et une ligne de face à la rue Foucher et cent trente-deux pieds un pouce et une ligne sur la ligne du lot No trois et cent vingt-neuf pieds huit pouces sur la ligne du lot No cinq dudit îlet.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

J. Zach. Spearing, avocat pour la plaignante.

24 av—26 28—mai 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District.

Formant l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Robert.

Les bâtisses portant le No 5005 rue Tchoupitoulas.

Mutual Building and Homestead Association vs John P. Kaiser.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 67,482—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 29 mai 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, servitudes et privilèges y appartenant, situés dans le sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans la partie de ville communément appelée le Faubourg Avart, désigné par les numéros sept et huit, dans l'îlet No neuf, borné par les rues Tchoupitoulas (autrefois Lerda), Robert, Soniat et Annunciation, d'après le plan dressé par Wm Forchedy, voyer, et déposé en l'étude de C. C. Ladreyre, huissier, notaire en cette ville, et mesurant [illegible] Lot No 7 mesurant trente et un pieds et dix lignes de face à la rue Tchoupitoulas, trente et un pieds de largeur dans le fond sur cent un pieds huit pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne de côté le séparant du lot No 6, et cent trois pieds quatre pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne de côté opposé; et le No 8 formant l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Robert, et mesurant trente pieds et six lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur et façade sur la rue Robert de cent pieds sur la ligne le séparant du lot No 7, sur une profondeur de cent un pieds huit pouces et huit lignes et trente pieds de largeur dans le fond, et trente mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

J. Zach. Spearing, avocat pour la plaignante.

24 av—26 28—mai 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de résidence améliorée et de valeur du Premier District, faisant face au Cercle Tivoli.

Dans l'îlet borné par les rues St-Charles, Carondelet, Calliope et Delord, et le Cercle Tivoli.

La propriété portant le No municipal 1011 avenue St-Charles.

Alden McLelland vs James B. Rosser, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 67,436 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 mai 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion irrégulière de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances de cela, et tous les droits, voies, privilèges servitudes et avantages y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet compris entre le Cercle Tivoli, les rues St-Charles, Delord, Calliope et Carondelet, mesurant quatre vingt deux pieds dix pouces et quatre lignes de face au Cercle Tivoli, cent pieds trois pouces et quatre lignes sur la ligne du fond: cent dix pieds sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue St Charles, et cent vingt pieds onze pouces sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Delord; le tout comme désigné sur un croquis annexé à un acte de vente de la susdite dérite propriété, par Mme Lydia Kaiser, veuve de David Kaiser, déposé par devant Jos D. Taylor, notaire public, le 8me jour d'mai A. D. 1884, à Mme Marie Buel, épouse de Edward T. Manning, étant la même propriété que Joseph D. Taylor, a acquise à une vente publique faite par Victor Maubert, shérif civil de la paroisse d'Orléans, le 15me jour d'octobre 1894, sous et en vertu d'un writ de fieri facias, émané dans le procès intitulé Germania Savings Bank vs Mme Marie Buel, épouse de Edward T. Manning, No 89,332, du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division—, le tout d'après l'acte du shérif, daté le 15 octobre 1894, enregistré en le bureau des aliénations dans la ville, dans le livre 153, folio 741, et aussi enregistré en le bureau du greffier de ladite Cour, dans le livre des actes 8, folio 2851.

Acquis par le défendant dudit Joseph D. Taylor par achat, d'après un acte passé pardevant C. G. Robertsbach, notaire public, daté le 25 octobre 1894 (bureau des aliénations, livre 152, fol. 780).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Harry H. Hall, avocat pour le plaignant.

25 av—25 26 28 — mai 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Sixième District.

Dans l'affaire de la "Interstate Land Company Limited," demandant possession.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No [illegible] En vertu d'un writ de fieri facias émanant de la "New Orleans Real Estate Company, Limited," et en faveur de la "Interstate Land Company, Limited," à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 mai 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Quatre certains lots de terre et les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots B, C, D, et E, dans l'îlet 20, Burtheville, bornés par la propriété Fencher, les rues Patton, Calhoun et Laurel, et mesurant chacun trente pieds un pouce et cinq lignes de face à la propriété Fencher sur cent dix huit pieds neuf pouces et cinq lignes de profondeur sur une ligne de côté et cent vingt pieds un pouce et sept lignes de profondeur sur une autre ligne de côté.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

John Dymond, Jr., avocat pour la plaignante.

18 av—18 25—mai 2 9 16 23

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Henriette H. L. Fischer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 65,501 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par J. Maxime Queyrouze, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. F. J. Dreyfous, avocat.

1er mai—1 5 10

Succession de Mme Mina Jacobs.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 67,608 — Division C — Attendu que Louis Jacobs a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Mina Jacobs, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les sept jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

22 av—22 26—mai 1

Succession de veuve Louis Rogeon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 66,919—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Charles Kauffmann, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

25 avril—25 29—mai 4

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une Grande Propriété de Valeur Améliorée du Sixième District,

Formant l'encoignure des rues Laurel et Joseph. Les bâtisses portant le numéro municipal 5531 rue Laurel.

Teutonia Loan and Building Company vs Frederick Simms.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 67,263—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 mai 1902, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certaines portions en lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, et privilèges y appartenant, situés dans le sixième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Laurel, Constance, Joseph et Octavia, désignés par les Nos 1 et 2 sur un devis fait par C. G. Del Isle, voyer, daté le 4 avril 1902 et annexé au writ dans le procès ci-dessus, et mesurant d'après ledit devis en mesure américaine comme suit:

La portion de terre ou le lot No 1 mesurant trente pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Laurel sur cent trente huit pieds un pouce et six lignes de profondeur et façade sur la rue Joseph, cent trente et un pieds neuf pouces et trois lignes sur la ligne le séparant de la portion ou lot No 2 sur ledit devis et trente pieds quatre lignes de largeur dans le fond.

Et la dite portion de terre ou lot No 2 mesurant trente pieds dix pouces de face à la rue Laurel, cent trente et un pieds neuf pouces et et trois lignes sur la ligne le séparant de la portion ou lot No 1 sur le dit devis. Cent vingt cinq pieds cinq pouces et quatre lignes sur l'autre ligne de côté et trente pieds six lignes de largeur dans le fond.

Étant partie de la même propriété acquise par le défendeur de la Mutual Loan and Building Company, d'après deux actes séparés passé par devant J. C. Wenck, notaire, respectivement le 14 avril 1893 (Livre du Bureau des aliénations K, 148 folio 248) et le 31 mai 1895 (Livre du Bureau des aliénations K 157 folio 448).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dart & Kernan, avocats pour la plaignante.

18 avr—19 21 25 — mai 2 9 16 23

VENTES PAR LE CONSTABLE

—:o:—

H. T. Cottam & Co., Ltd., vs Mme Veuve K. Clausat.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans — No 9043—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 515 et 517 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, MARDI, le 6me jour de mai 1902, à 11 heures A. M.: Un lot d'épiceries, vins et liqueurs, aussi un cash register, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant.

CHAS R. KENNEDY, Constable,
Cage Baldwin et Orabites, avocats pour les plaignants.

27 av—27 — mai 4 6

V. F. Vidacovich, agent pour Mme Vve Faget, vs William Walker.

DEUXIEME COUR DE CITE — No 888. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Thomas F. Maher, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le SAMEDI 3 mai 1902, à 11 heures A. M., à la Maison de Cour à Algiers, dans le Cinquième District de cette ville: Un lot de meubles, d'après inventaire enregistré dans mes bureau. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions—Comptant sur les lieux.—MARK AMUEDO, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

23 avr—23 29—mai 3

JULES ANDRIEU.
—Successeur de—
ROCHEREAU & ANDRIEU
AGENT D'AFFAIRES.
919 rue Gravier

VENTES A L'ENCAN.

Curtis & Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE

UN BON "HOME"

SUR

Trois Lots de Terre

No 7927

Avenue St-Charles,

Entre les rues Short et Washington

Succession de Placide F. Reynes.

No 66,789—COUR CIVILE DE DISTRICT, DIVISION D.

MARDI, le 6 MAI 1902.

PAR ED. CURTIS, encanteur—Bureau No 846 rue Commune—En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 31 mars 1902, et à nous adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, MARDI, le 6 mai 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier—

Trois certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent, situés dans le Septième District de cette ville dans l'îlet borné par l'avenue St-Charles, les rues Short, Hampson et Washington; lesdits lots sont désignés par les numéros un, deux et trois dans l'îlet 22 B.; lesdits lots sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à l'avenue St Charles sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant; l'acquéreur assumant les taxes d'Etat et de ville de 1902; aussi l'acte de vente devant être passé par devant Andrew H. Wilson, notaire, aux frais de l'acquéreur.

CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs
846 rue Commune.

3 av—3 6 13 20 27—mai 4 6

ANNONCE JUDICIAIRE

Le mardi, 20 mai 1902.

No 1517 rue Lafayette,

Entre les rues Howard et Freret.

VENTE EN PARTAGE.

Dans l'affaire de A. H. Isaacson vs les héritiers de Pierre Setze.

No 66 871—Cour Civile de District, Division C

PAR CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs, No 846 rue Commune—MARDI, le 20 mai 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement daté et signé le 2 avril 1902, par l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée—

Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Lafayette, Howard, Freret et Poydras, désigné comme partie du lot No cinq sur un devis fait et annexé à un acte passé pardevant J. L. Larsache, notaire, daté le 6 juin 1872, laquelle portion de terre mesurant dix sept pieds cinq pouces et une ligne et demie de façade sur la rue Lafayette par cent six pieds, huit pouces et quatre lignes de profondeur sur le côté le plus près de la rue Howard. Etant la même propriété qui fut acquise par Pierre Setze par acte pardevant J. L. Larsache, notaire, date le 6 juin 1872, Livre des transferts, 101 folio 80.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat de 1902. Acte de vente pardevant H. P. Labatut, notaire, aux frais de l'acquéreur. Emile Pomes, avocat

CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs,
No 846 rue Commune.

16 av—16 20 27—mai 4 11 18 20

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, No 66,895.

Dans l'affaire de Payne & Joubert et als vs The Gardner Motor Company Limited.

PAR PETER GALLAGHER, encanteur—Bureau 846 rue Commune—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge, daté et signé le 8 avril 1902, et à moi adressé, je procéderai à vendre le MARDI, 6 mai, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne—

UN LOT DE COMPTES OUVERTS, dans l'affaire ci-dessus nommée.

CHARLES E. KENNEDY, Receveur.

Dinkelspiel et Hart, avocats.

24 avril—24 29—mai 4 6

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Portion de Terre de Choix,

Subdivisée en Huit Beaux Lots,

Sur la rue Onzaga, entre les rues Galves et Johnson.

Succession de Félicité Loubié, veuve de Pierre Guéno.

PAR PAUL & GURLEY — ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune.:— JEUDI, le 8 mai 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Honorable D. Kiez, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 1er avril 1902, et à nous adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée, le succession de feu Pierre Guéno, (dossier 66,994) il sera vendu à l'enchère publique:

Huit lots de terre dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Johnson, Onzaga, Galves et Lapeyrouse, et mesurant commençant de pied No 1 mesurant 28' 7" 2" à la rue Johnson, 72' 4" à la rue Onzaga, 68' 6" 5" côté, sur 79' 11" sur la ligne du fond, le lot No 2 mesurant 31' à la rue Onzaga, 79' 11" sur la ligne le séparant du lot No 1, et 102' sur la ligne le séparant du lot No 3, sur 37' 8" sur la ligne du fond. Le lot 3 mesurant 31' de face à la rue Onzaga, 132' sur la ligne du lot 2; 123' 9" 1" sur la ligne du lot 4, et 37' 8" sur la ligne du fond. Le lot 4 mesurant 31' de face à la rue Onzaga, 123' 9" 1" entre lignes parallèles et 31' sur la ligne du fond. Le lot 5 mesurant 31' 3" de face à la rue Galves, 132' 6" 5" sur la ligne du côté droit; 132' 6" 5" sur la ligne le séparant du lot 6, et 31' 3" sur la ligne du fond. Le lot 6 mesurant 31' 3" à la rue Galves, 132' 6" 5" sur la ligne du lot 5; 132' 6" 5" sur la ligne du lot 7, sur 31' 3" sur la ligne du fond. Le lot 7 mesurant 31' 3" sur la rue Galves, 132' 6" 5" sur la ligne du lot 6; 132' 6" 5" sur la ligne du lot 8, et 31' 3" sur la ligne du fond. Le lot 8 mesurant 30' 0" 1" sur la rue Galves, 132' 6" 5" sur la ligne du lot 7; 132' 6" 5" sur la rue Onzaga, et 30' 0" 1" sur la ligne du fond.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance qu'il y en a payable en un et deux ans garanti par lien et privilège du vendeur, comportant les charges usuelles de non-aliénation, avec 8 0/0 d'intérêt de la date de la vente jusqu'au paiement.

Actes de vente et les timbres des E.-U., aux frais des acquéreurs pardevant Fred Deibel, notaire. Un dépôt de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.

6 av—6 13 20 27—mai 4 8

AVIS AUX CREANCIERS.

Ernest A. Cantrelle et al versus Crescent Chair Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 66,696—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par R. E. Saucier, receveur de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — J. C. Henriques, avocat.

25 avril—25 29—mai 4

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bonnes propriétés de résidence du Troisième District à l'encan. Nos 1501-1503, 150[illegible] 1507, 1509-1511, 1513-1515, rue Nord Villeré, et No 1519 rue N. Villeré. Devant être vendu par procédure de partage. Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division E—No 68 292—Mlle Alida Estelle Beanard et al vs Ernest Beanard.

EN VERTU d'un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 18 avril 1902, et signé en Cour ouverte le 24 avril 1902, par l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de Mlle Alida Estelle Beanard et al vs Ernest Beanard, Joseph L. Onorato, Encanteur, vendra à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, MARDI, le 27 mai 1902, à midi, les propriétés foncières ci après:

PREMIERE PROPRIÉTÉ.

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une résidence double connue par les Nos municipaux 1501 et 1503, rue N. Villeré, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet 626, borné par les rues N. Villeré, Columbus, Robertson et Laharpe, désigné comme lot "A" sur un devis de C. Uncas Lewis député voyer de ville, daté Nouvelle Orleans le 27 août 1901, annexé pour référence à l'inventaire pris par F. D. Charbonnet, notaire, le 24me jour de décembre 1901, dans le procès ci-dessus intitulé

Lequel lot est composé des parties des lots originaux 67 et 68 et mesurant d'après le dit devis trente et un pieds six pouces de face à la dite rue N. Villeré, sur soixante-quatre pieds six pouces de profondeur et façade à la rue Columbus, entre lignes parallèles, et entre lequel dit lot et le lot contigu B il existe une allée commune ou passage inégale en longueurs que les améliorations actuelles sur lesquels dite deux lots ne seront pas enlevées ou détruites. Lorsqu'elles seront enlevées ou détruites cette servitude cessera et le dit lot A aura dès lors sa complète, libre et sans contrainte façade de trente et un pieds six pouces ci-dessus mentionnés. Les dits lots originaux Nos 67 et 68 furent respectivement acquis par le défunt Charles Louis Joseph Beanard, par achat de Victor Moreno, par acte passé pardevant Eusèbe Bouny, ancien notaire, le 9 février 1856 et enregistré dans le Bureau des transferts, Livre 89 folio 416 et de Jean Rodi par acte passé pardevant Onésiphore Drouet, ancien notaire, le 4 janvier 1865 et enregistré dans le même Bureau des Transferts, livre 39, folio 36.

DEUXIEME PROPRIETE.

Un certain lot de terre contigu au lot précédent, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une résidence double connue par les numéros municipaux 1505 et 1507 rue N. Villeré situé dans le même district et îlet, désigné comme le lot B sur le devis ci-mentionné de C. Uncas Lewis, composé de parties des lots originaux 67 et 68 et mesurant d'après ledit devis, trente trois pieds huit pouces et quatre lignes de face à la dite rue N. Villeré, sur soixante quatre pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles, entre lequel dit lot et le lot contigu C, il existe semblable allée commune ou passage. L'existence de laquelle dépend des mêmes conditions comme il est en ceci ci-dessus stipulé pour l'allée commune des lots A et B ci-dessus mentionnés.

TROISIEME PROPRIETE.

Un certain lot de terre contigu au lot précédent, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant également en une résidence double, connue par les Nos municipaux 1509 et 1511 rue N. Villeré, situé dans le même district et îlet, désigné comme le lot C, sur le sus-mentionné devis composé de parties desdits lots originaux 67 et 68 et mesurant, d'après ledit devis, trente et un pieds six pouces et quatre lignes de face à ladite rue N. Villeré, sur soixante quatre pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles, entre lequel dit lot et le lot contigu D, il existe une semblable allée commune ou passage. L'existence de laquelle dépend des mêmes conditions comme il est stipulé ci-dessus pour l'allée commune des lots A et B ci-dessus mentionnés.

QUATRIEME PROPRIETE.

Un certain lot de terre contigu au lot précédent avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une résidence double, connue par les numéros municipaux 1513 et 1515, situé dans le même district et îlet, désigné comme le lot D sur le devis susmentionné composé de parties desdits lots originaux 67 et 68 et mesurant d'après ledit devis trente pieds onze pouces de face à la dite rue Villeré sur soixante quatre pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles, entre lequel lot et contigu au lot C il existe une semblable allée commune ou passage. L'existence de laquelle dépend des mêmes conditions comme il est stipulé ci-dessus pour l'allée commune des lots A et B ci-dessus mentionné.

CINQUIÈME PROPRIÉTÉ.

Et un certain lot de terre d'une ferme irrégulière contigu au précédent lot avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu par le numéro municipal 1519 situé dans le même district et îlet désigné comme le lot E, sur le sus-mentionné devis de C. Uncas Lewis, voyer, composé de parties des lots originaux 79 et 80 et mesurant d'après le dit devis trente quatre pieds et un pouce de face à la rue N. Villeré sur une profondeur de cent vingt huit pieds sur la ligne de côté du lot D, sus-mentionné ayrant première profondeur perpendiculaire de vingt-trois pieds cinq pouces et al